

### COMMISSION EGALITE PROFESSIONNELLE – QUESTIONS SOCIALES

- Le rapport de la gestion de la **Mutuelle du Personnel du Groupe SG** pour l'année 2010 montre un accroissement de l'activité et des prestations, à nombre d'adhérents égal. **La pérennité de notre Mutuelle** est toutefois assurée pour de nombreuses années, la soule permettant d'assurer l'équilibre du régime des retraités.
- La **plateforme téléphonique** de la Mutuelle a été renforcée de 2 éléments pour diminuer le taux de déperdition des appels actuellement très élevé.
- La Mutuelle met en place **des actions de prévention** santé sur les risques **cardiovasculaires** afin d'amener à une réduction des prises médicamenteuses. Ce plan sera ensuite étendu à d'autres pathologies.
- Le Régime de **Prévoyance VALMY** est excédentaire de 12,1 millions €, toutes garanties confondues. La valeur du point reste inchangée et si le recul de l'âge de la retraite a un impact sur le taux des cotisations, celui-ci sera financé par les réserves. Enfin, une réflexion est en cours sur le devenir de la **garantie post-activité**.

### COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

- Le classeur sécurité a été présenté à la Commission et les règles sur la Sécurité Incendie rappelées (article R4227-28 du code du travail), y compris les règles particulières concernant les Personnes à Mobilité Réduite. Formation, moyens matériels, signalétique, équipements de prévention, alarmes, ont été précisés à nouveau.

### COMMISSION FORMATION

- Le budget pour la **mission Handicap** sera globalement de 18 millions € pour les 3 prochaines années. 150 embauches sont prévues sur cette période, à ajouter aux 169 réalisées à fin 2010.
- La Direction pratique la langue de bois avec brio sur certains sujets qui fâchent, tels que l'utilisation des **BTS en alternance** comme main-d'œuvre à moindre coût. Dans l'impossibilité d'obtenir les statistiques nécessaires à la bonne compréhension du sujet, **la Commission a dû interrompre les débats...** jusqu'à plus ample informé !

### COMMISSION ECONOMIQUE

- Session très étoffée avec l'examen du **rapport de l'expert** sur les **comptes 2010** et plusieurs sujets qui confirment une nouvelle tendance : le **découpage des DEC existantes** pour recréer des DEC moyennes, « à échelle humaine » nous dit la Direction. On détricote 4 D, sans créer de véritable emploi, en déshabillant Pierre pour habiller Paul (ou bien le contraire ?), en rattachant les salariés à d'autres entités sans autre forme de procès (pour quoi faire puisqu'ils ne changent pas de métier ni de lieu de travail ?), en chamboulant toute la représentativité de vos organisations syndicales, tout en engorgeant les PSC de nouveaux dossiers sans leur donner les moyens en effectifs pour les traiter.

Sont concernées par ces restructurations les **DEC de RUNGIS, IVRY-SUR-SEINE, EVRY, VILLEFRANCHE SUR SAONE, DIJON, LYON OUEST, LYON EST, LYON ENTREPRISES, LILLE, LILLE NORD ENTREPRISES**, et les **PSC de FONTENAY, VIRY CHATILLON, LYON**.

- une petite nouvelle va faire son apparition dans les DEC : **la borne I-PAD**, destinée aux clients. Elle est un des moyens que la SG a mis en place pour effectuer **ses enquêtes de satisfaction**. Après un rendez-vous, le conseiller de clientèle amène son client à la borne et lui demande de remplir un questionnaire. Aucun dossier n'a été présenté sur son fonctionnement, son utilisation, ses remontées statistiques ou autres... En attendant, nous vous conseillons de faire de la résistance passive !

### COMMISSION VACANCES FAMILLES

- La saison d'hiver a donné satisfaction et l'offre a couvert la demande. Un choix de linéaires pour 2012 est à l'étude sur la Bretagne Nord, le Gers, L'île d'Oléron, la Corse (3 nouveaux sites), la Côte Vermeille, et l'Espagne (région de Tarragone).

### COMMISSION VACANCES ENFANTS

- Le CCE s'oriente vers des séjours d'hiver de 8 jours au lieu de 9, ce qui permettrait d'en réduire notablement le coût.
- Un rappel sera fait dans les nouvelles brochures sur l'interdiction d'inscrire un enfant deux fois (une fois sous l'identifiant de la mère et une fois sous celui du père) quand les deux parents travaillent à la SG.